

Objet : Publication de l'Idée du mois n°20

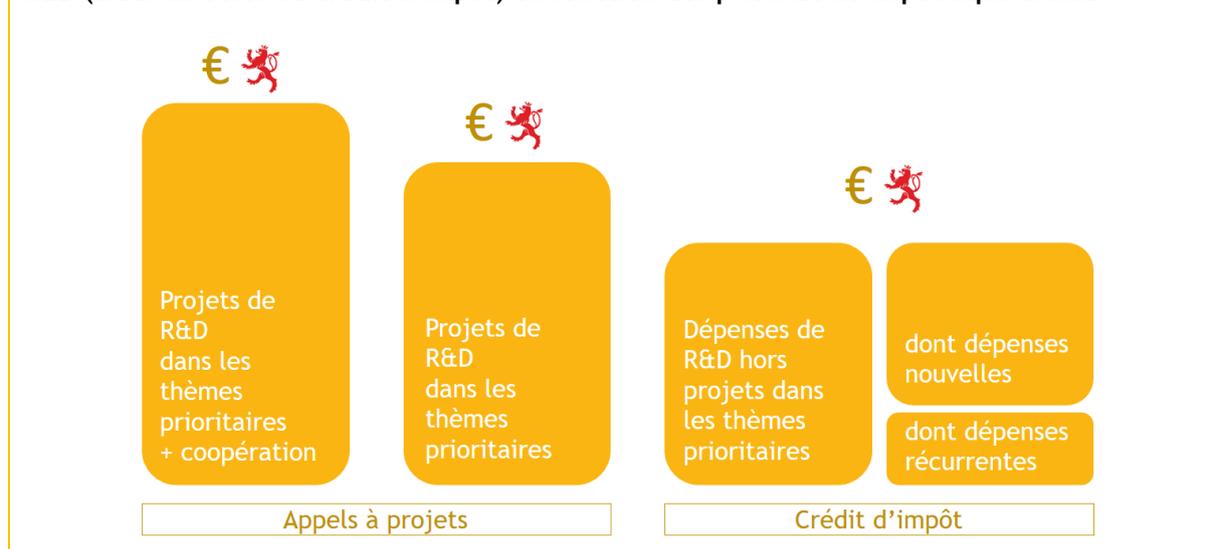
## Neuf pistes pour renforcer l'écosystème de R&D au Luxembourg

En 2017, le « système luxembourgeois de recherche publique » a fêté ses trente années d'existence<sup>1</sup>. Au fil de ces trois décennies, il s'est considérablement transformé et renforcé, comme l'Idée du mois n°18 d'IDEA le décrivait dans son état des lieux, conférant progressivement au Luxembourg le « statut » de « producteur de connaissances ».

Dans sa phase de consolidation, le système luxembourgeois de recherche devra répondre à un double défi : décrocher ses lettres de noblesse dans les domaines prometteurs d'excellence tout en cherchant constamment à se raccrocher aux défis économiques et sociétaux que le pays souhaite embrasser. De la réponse à ces questions dépendra la capacité du Luxembourg à faire de la quatrième décennie de la recherche luxembourgeoise un succès lui permettant de se hisser durablement parmi les « leaders » européens.

Cette Idée du mois propose neuf pistes d'action contribuant à répondre à trois enjeux majeurs. Afin de favoriser la hausse des activités de recherche et développement (R&D) privées et d'inciter les PME à innover (I), un recalibrage des aides aux entreprises pour la R&D en créant un crédit d'impôt dédié (piste 1), l'introduction de chèques innovation (piste 2) et une mesure en faveur de l'évaluation des politiques d'innovation (piste 3) sont proposés.

**Schéma illustratif de la piste 1: Proposition d'évolution de l'intensité des aides publiques à la R&D (aides directes ou crédit d'impôt) en fonction des priorités de la politique d'aide**



L'incitation à la coopération public-privé dans la recherche et une meilleure valorisation de la recherche publique (II) pourraient également bénéficier d'une réorientation de certains dispositifs d'aides publiques aux entreprises vers des appels à projets (piste 4), d'une stratégie commune de valorisation de la recherche publique (piste 5) ainsi que d'un encouragement à la mobilité des chercheurs et d'une sensibilisation aux problématiques entrepreneuriales (piste 6).

<sup>1</sup> La [loi du 9 mars 1987](#) ayant initié un premier cadre pour la recherche publique luxembourgeoise.

Enfin, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de la recherche au service des enjeux économiques et sociétaux du Luxembourg (III) mériterait d'être explicitée. Elle consisterait notamment en une définition plus précise des priorités de la recherche publique (piste 7), en une stratégie d'innovation pour le secteur public (piste 8) et à développer un écosystème attractif dont on puisse attendre de nombreuses retombées indirectes (piste 9).

Cette Idée du mois n'a pas vocation à proposer toutes les mesures « nécessaires et suffisantes » pour construire de toute pièce la stratégie du Luxembourg en matière de Recherche, de Développement et d'Innovation. Dans un domaine où beaucoup a été fait et pour lequel une forme de « consensus national » semble être acquis, elle propose néanmoins des pistes à mettre en œuvre pour continuer à renforcer un écosystème qui continuera à évoluer.

Il paraît incontournable qu'elles soient largement débattues dans un dialogue entre les acteurs économiques, publics et le monde de la recherche.

*L'Idée du mois n°20 est disponible sur le site [www.fondation-idea.lu](http://www.fondation-idea.lu).*

*Personne de contact : Vincent Hein ; [vincent.hein@fondation-idea.lu](mailto:vincent.hein@fondation-idea.lu) ; (+352) 42 39 39 - 533*

RAPPEL (Idée du mois n° 18) : Les chiffres clés de la R&D au Luxembourg

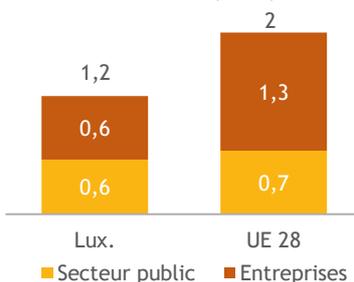
Intensité des dépenses de R&D en % du PIB

Dépenses intérieures de R&D au Luxembourg (2016)

**659 M€**

Dont Etat : 198 M€  
Dont Ens. Sup. : 125 M€  
Dont entreprises : 336 M€

Intensité des dépenses de R&D en % du PIB (2016)



Classement du Luxembourg parmi les 28 Etats membres de l'UE pour l'intensité des dépenses de R&D dans le PIB (2016) :

**15<sup>ème</sup>**

Secteur public : 12<sup>ème</sup>  
Secteur des entreprises : 16<sup>ème</sup>

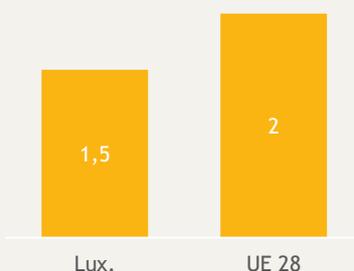
Personnel total de R&D, dont chercheurs

Nombre d'emploi dédiés aux activités de R&D en équivalent temps plein au Luxembourg (2015)

**5.594 (dont 2.869 chercheurs)**

Etat : 1.319 (787)  
Ens. Sup. : 1.146 (1.049)  
Entreprises : 3.129 (1.033)

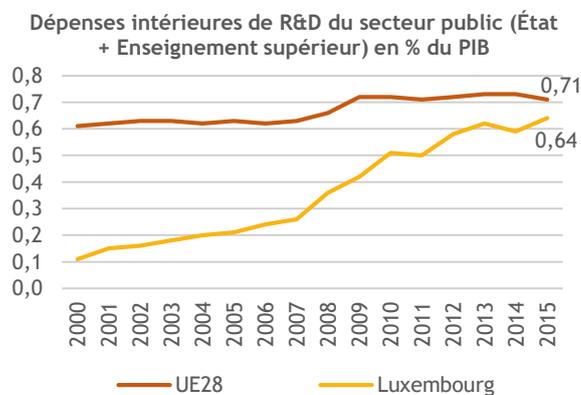
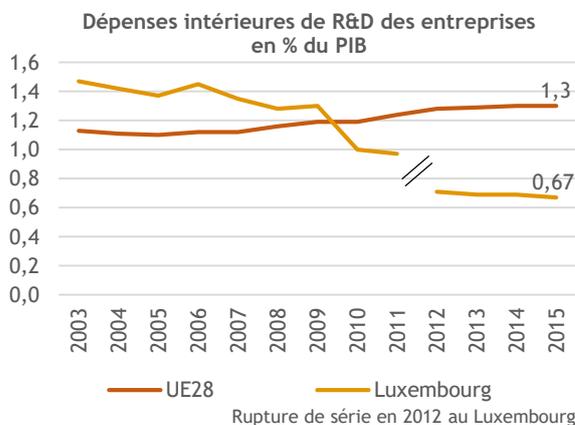
Part du personnel de recherche en % de l'emploi total (2013)



Classement du Luxembourg parmi les 28 Etats membres de l'UE pour la part du personnel de recherche dans l'emploi total (2015) :

**20<sup>ème</sup>**

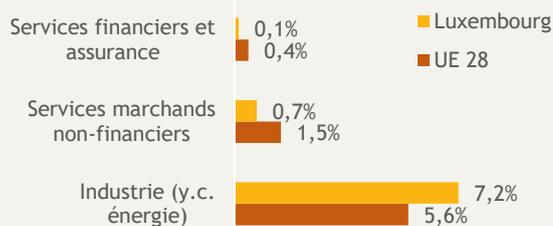
Évolution de l'intensité des dépenses de R&D en % du PIB



Dépenses de R&D des entreprises selon la branche d'activité

Au Luxembourg, l'industrie représente **6%** du PIB et près de **63%** des dépenses de R&D des entreprises (2013).

Dépenses de R&D des entreprises rapportées à la valeur ajoutée par secteur en 2013 (%)



Classement du Luxembourg parmi les 28 Etats membres de l'UE pour l'intensité des dépenses de R&D des entreprises dans la valeur ajoutée :

Industrie : 5<sup>ème</sup>  
Services marchands non-financiers : 21<sup>ème</sup>  
Services financiers et assurance : 21<sup>ème</sup>